

### Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire

NOMBRE DE CONSEILLERS	DATE DE CONVOCATION	DATE D’AFFICHAGE
En exercice 86	19 novembre 2018	27 novembre 2018
Quorum 67		
Votants 74		
Suffrages exprimés : 74		

### Séance du 5 décembre 2018

N°181205-06

L’an deux mil dix-huit, le 5 décembre à 19 h 00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s’est réuni en séance ordinaire, en l’Hôtel de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Gérard COLIN, Président,

#### Etaient présents :

Patrick BARTHÉLÉMY, Maurice BEAUFILS, Chantal BERTEAU, Jean-François BOQUET, Didier BOULLARD, André-Pierre BOURDON, Luc BREANT, Jean BUGEON, Danièle CAMINADE, Bertrand CARPENTIER, Raymond CARPENTIER, Christine CHANGEUX, Jean-Louis CHAUVENSY, Jacques CHEVALLIER, Jean-Claude CLAIRE, Gérard COLIN, Jean-Michel COLOMBEL, Jean-Marc COPPENS, Odile COUROYER, Stéphane DEGREMONT, Claude DESAEGER, Jérôme DOUILLET, Marie-Louise DOULET, Jean-Claude DUBOC, Philippe DUFOUR, Isabelle DUJARDIN (Saint Valery en Caux), Isabelle DUJARDIN (Thiouville), Annie DUMENIL, Philippe ETIENNE, Thierry FABAREZ, Patrice FAUCON, Jean-Marie FERMENT, Franck FOIRET, Gérard FOUCHÉ, Daniel FREBOURG, Laurent GODEFROY, Christine GROUT-LIMARE, Françoise GUILLOT, Hervé JOLLY, David LAMBION, Jacques LEBALLEUR, François-Pierre LECLUSE, Jacques LEFRANCOIS, Daniel LEGROS, Didier LEMAISTRE, Michel LIEURY, Jean-Louis LUYPAERT, Françoise MARIE, Paul MENARD, Sylvain MONNIER, Benoît MOREAU, William MOUCHE, Yvon PESQUET, Régis PETIT, Alain POILVE, Joël SALLE, Daniel SEIGNEUR, Maryvonne SCHILD, Michel SERY, Jean-Pierre THEVENOT, Pascal VANIER, Marie-Pierre VASLIN, Michel VIARD, Patrick VICTOR et René VIMONT.

#### Etaient absents représentés par le suppléant :

M. Jean-Luc COTTARD représenté par M. Olivier TASSEL  
M. Jérôme LHEUREUX représenté par Mme Catherine PRETERRE

#### Etaient absents excusés avec pouvoir :

M. Pierre-Luc BILLIEZ a donné pouvoir à M. Daniel FREBOURG  
M. Hubert BUQUET a donné pouvoir à M. Didier LEMAISTRE  
M. Philippe CARREIN a donné pouvoir à Mme COUROYER  
Mme Dominique CHAUVEL a donné pouvoir à M. Alain POILVE  
M. Pierre-Yves JEGAT a donné pouvoir à Mme Dujardin (Saint Valery en Caux)  
Mme Agnès LEDUC a donné pouvoir à M. Jean-Pierre THEVENOT  
M. Yves LEFRIQUE a donné pouvoir à M. Philippe ETIENNE

#### Absents :

MM Jean-François ALIGNY, Rémy BELLANGER, Enrick DE BRABANDERE, Stéphane FOLLIN, Pascal LARGILLET, Alain LETARD, Nicolas MOLETTE, Hervé MOUQUET et Mmes Brigitte HATTON, Christiane HERVIEUX, Justine MORTELECQUE, Aurore RAUCH.

Conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Michel SERY a été élu secrétaire de séance.

\*\_\*\_\*\_\*

#### **Objet :**

**FINANCES – Service Public d’Ordures Ménagères – Décision modificative n°3/2018  
N°06**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5211-1 à L.5211-4,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 20 septembre 2017 relatif aux statuts de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre,

Vu l'article L.1612-11 du CGCT qui donne la possibilité d'apporter en cours d'année des modifications au budget,

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 7 novembre 2018,

Vu l'avis favorable du bureau élargi en date du 22 novembre 2018,

**Le Conseil Communautaire,  
après avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,**

- **accepte les modifications présentées dans les tableaux ci-dessous :**

RECAPITULATIF DE LA DECISION MODIFICATIVE N°3/2018 SPOM

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Opération d'exécution	Chapitre nature	Prévu sur DM	Opération d'exécution	Chapitre nature	Prévu sur DM
	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	32 500.00 €		013 ATTENUATIONS DE CHARGES	0.00 €
	012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	0.00 €		70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	0.00 €
	014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	0.00 €		74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	0.00 €
	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	-33 303.00 €		75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0.00 €
	66 CHARGES FINANCIERES	1.00 €		77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0.00 €
	67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0.00 €		78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0.00 €
	68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	802.00 €		042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0.00 €
	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0.00 €			
	<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>0.00 €</b>		<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>0.00 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Opération d'exécution	Chapitre nature	Prévu sur DM	Opération d'exécution	Chapitre nature	Prévu sur DM
	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0.00 €		10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	220.00 €
	13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	0.00 €		13 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT RECUES	0.00 €
	16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0.00 €		16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0.00 €
	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	220.00 €		27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0.00 €
	23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0.00 €		23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0.00 €
	040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0.00 €		041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0.00 €
	041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0.00 €		021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0.00 €
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>220.00 €</b>		<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>220.00 €</b>

**DM n°3 BUDGET SPOM**

SERVICE DEMANDEUR	CHAPITRE BUDGETAIRE		LIGNE BUDGETAIRE	ANTENNE	S E N S	BUDGET PRIMITIF + DM	DM n°3	EXPLICATIONS
	Opération	Chapitre						
FIN	PAS D'OPERATION	68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVS	6817 DOTAT. AUX DEPRECIATIONS DES ACTIFS CIRCULANTS		D	0.00 €	802.00 €	Mise à jour des provisions 2018
DEC	PAS D'OPERATION	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	611 SOUS-TRAITANCE GENERALE	19C11 Déchetterie EML	D	129 000.00 €	14 000.00 €	
DEC	PAS D'OPERATION	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	611 SOUS-TRAITANCE GENERALE	19D11 Tri selectif EML	D	104 000.00 €	14 000.00 €	
DEC	PAS D'OPERATION	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	611 SOUS-TRAITANCE GENERALE	19D12 Tri selectif SUD	D	25 000.00 €	4 500.00 €	Modification de la répartition des dépenses du service déchets
DEC	PAS D'OPERATION	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	658 CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	19B11 Traitement EML	D	290 170.00 €	-14 000.00 €	
DEC	PAS D'OPERATION	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	658 CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	19B12 Traitement SUD	D	240 252.00 €	-18 500.00 €	
FN	PAS D'OPERATION	66 CHARGES FINANCIERES	66112 INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	19A11 Collecte EML	D	-45.00 €	1.00 €	Complément ICNE
FN	PAS D'OPERATION	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	10222 FCTVA	19C11 Déchetterie EML	R	105.81 €	220.00 €	Complément FCTVA
DEC	PAS D'OPERATION	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	658 CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	19B12 Traitement SUD	D	240 252.00 €	-803.00 €	
FN	PAS D'OPERATION	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2188 AUTRES	19A11 Collecte EML	D	115 139.82 €	220.00 €	Equilibre de la DM

Pour extrait certifié conforme,  
ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits,



Le Président,

  
Gérard COLIN

Conformément aux dispositions du Code de Justice administrative, le Tribunal Administratif de Rouen, sis 53 Avenue Gustave Flaubert à ROUEN (76000), peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision pendant le délai de deux mois commençant à courir à compter de sa notification ou de sa publication. Dans le même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- o à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale,
- o deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant le délai de 2 mois.

Vu la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 modifiant et complétant la loi n° 82-213 du 2 mars 1982,

Le Président atteste que la délibération du Conseil Communautaire n° 06... - Séance du 5/12/18 est exécutoire.

Date de réception en Sous-Préfecture : 13/12/18

Date de publication : 13/12/18 Le Président,

G. COLIN



Accusé de réception en préfecture  
076-200069839-20181205-181205-06D-DE  
Date de télétransmission : 13/12/2018  
Date de réception préfecture : 13/12/2018